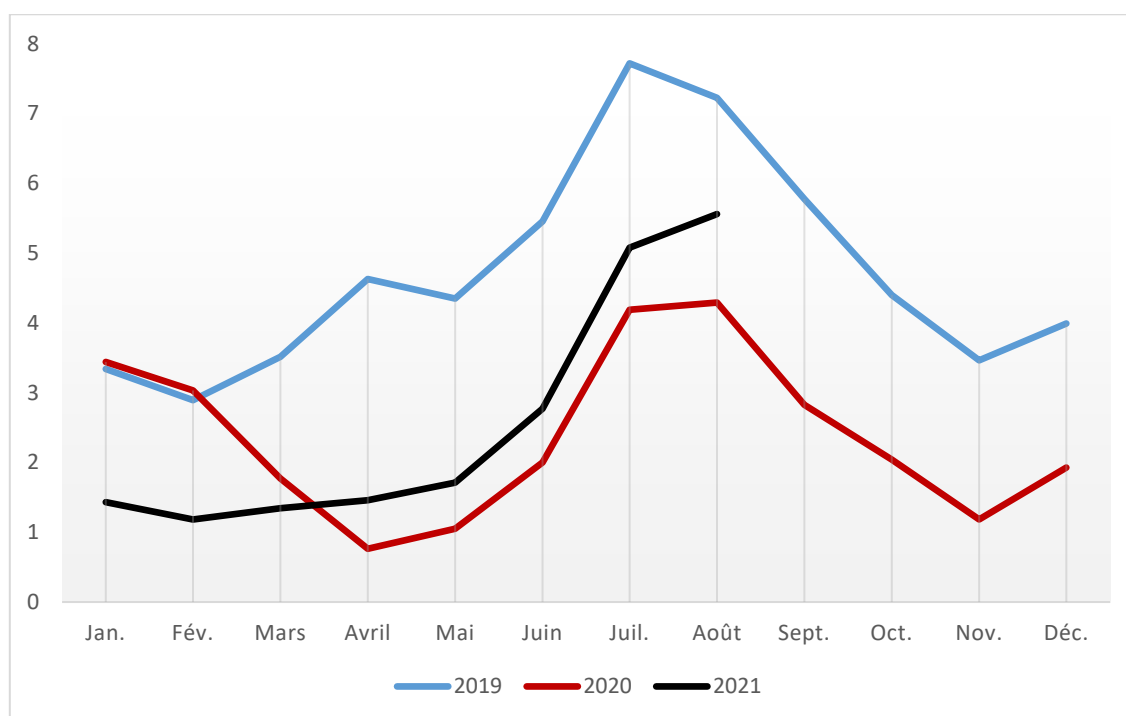


Été 2021 : un regain des échanges internationaux de voyages de la France

Par Florian Le Gallo et Kevin Schmitt

Après un premier semestre atone, les voyages internationaux reprennent à l'été 2021. La France enregistre ainsi 10,6 milliards de recettes, inférieures de 29% à celles de l'été 2019 mais supérieures de 25% à celles de 2020. Ce rebond provient des voyageurs des pays proches. Toutefois, les dépenses de voyages des Français à l'étranger s'avèrent également plus dynamiques, si bien que l'excédent diminue encore légèrement par rapport à l'été 2020.

Graphique 1 : recettes mensuelles de voyages de la France (milliards d'euros, non cvs)



Source : Banque de France

Après un premier semestre 2021 atone, un rebond des recettes et dépenses de voyages internationaux à l'été

L'effondrement des voyages internationaux à l'échelle mondiale en 2020 ([Banque de France, Le Gallo et Schmitt, 2021](#)) s'est poursuivi tout au long de la première moitié de l'année 2021 en raison de nouveaux confinements ou de la prolongation des restrictions aux séjours extra-frontaliers. Toutefois, l'assouplissement des mesures sanitaires, en lien avec l'intensification des plans de vaccination, ainsi que la mise en œuvre le 1er juillet d'un « passe sanitaire » dans l'Union européenne ont permis une reprise des voyages lors de la saison estivale.

D'après les premiers résultats publiés ce jour par la Banque de France, l'été 2021 (juillet-août) enregistre ainsi 10,6 milliards d'euros de recettes pour la France (cf. tableau 1), inférieures de 29% à celles de l'été 2019 (14,9 milliards) mais supérieures de 25% à celles de l'été 2020 (8,5 milliards cf. graphique 1). En cumulé sur les huit premiers mois de l'année 2021, le surplus estival compense ainsi partiellement les pertes de janvier-février – mois pas encore affectés par la pandémie en 2020 – si bien que le niveau de recettes cumulées à fin août est similaire en 2020 et 2021 (à 20,5 milliards d'euros, après 39,1 milliards en 2019).

L'allègement des restrictions sanitaires a également favorisé les voyages de résidents français hors de France. Les dépenses de voyages atteignent ainsi 7,7 milliards d'euros en juillet-août 2021, inférieures de 29% à celles de 2019 mais supérieures de 46% à celles de 2020. Au cours de l'été 2021, les dépenses des Français à l'étranger ont ainsi davantage crû que les recettes des étrangers en France. Bien que restant excédentaire, le solde des voyages lors des deux mois d'été 2021 est ainsi inférieur à ceux enregistrés au cours des mêmes mois de 2020 et surtout de 2019, atteignant un point bas historique (cf tableau 1).

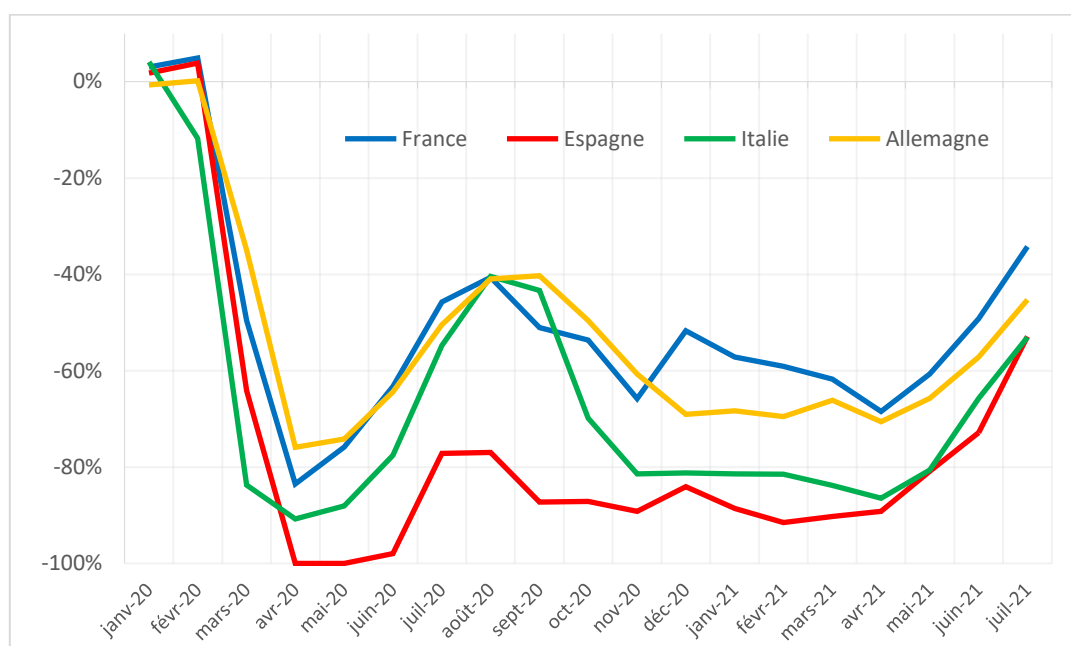
Tableau 1 : échanges de voyages en juillet et août (milliards d'euros, non cvs)

	2019	2020	2021
recettes	14,9	8,5	10,6
dépenses	10,8	5,3	7,7
solde	4,1	3,2	2,9

Source : Banque de France

Dans les autres pays européens, les recettes progressent également en juillet (dernier mois de comparaison disponible) mais dans des proportions moindres (cf. graphique 2). Alors que les recettes françaises en juillet 2021 sont inférieures de 34% à celles de juillet 2019, elles demeurent inférieures de 53% pour l'Espagne et pour l'Italie et de 45% pour l'Allemagne. En conséquence, les recettes de voyages de la France dépassent celles de l'Espagne en juillet 2021 comme lors de l'été 2020, alors que les recettes françaises étaient inférieures de 1,6 milliards d'euros en juillet 2019 (7,7 milliards contre 9,3 pour l'Espagne).

Graphique 2 : recettes mensuelles de voyages (évolution par rapport au même mois de 2019 en %)



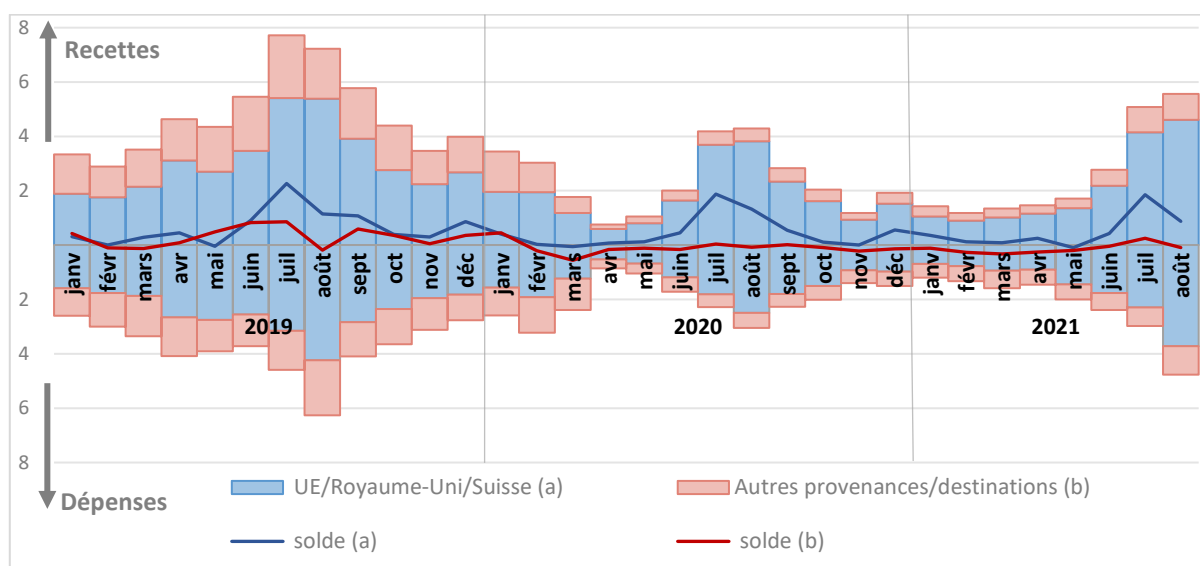
Source : Banque de France, Bundesbank, Banca d'Italia, Banco de España.

Note de lecture : en juillet 2021, les recettes françaises de voyages sont inférieures de 34% aux recettes de juillet 2019, celles espagnoles de 53%.

Un recentrage confirmé des voyages à l'intérieur de l'Europe, en recettes comme en dépenses

En juillet et août 2021, la part des pays européens (UE 27, Royaume-Uni, Suisse) dans les recettes et dépenses de voyages de la France est très largement majoritaire, à hauteur de respectivement 82% et 78%, même si elle diminue légèrement par rapport à 2020. Cette répartition diffère de la situation d'avant-crise. Ces parts s'établissaient en effet à 72% et 68% en 2019.

Graphique 3 : profil géographique des recettes et dépenses mensuelles de voyages de la France (milliards d'euros, non cvs)

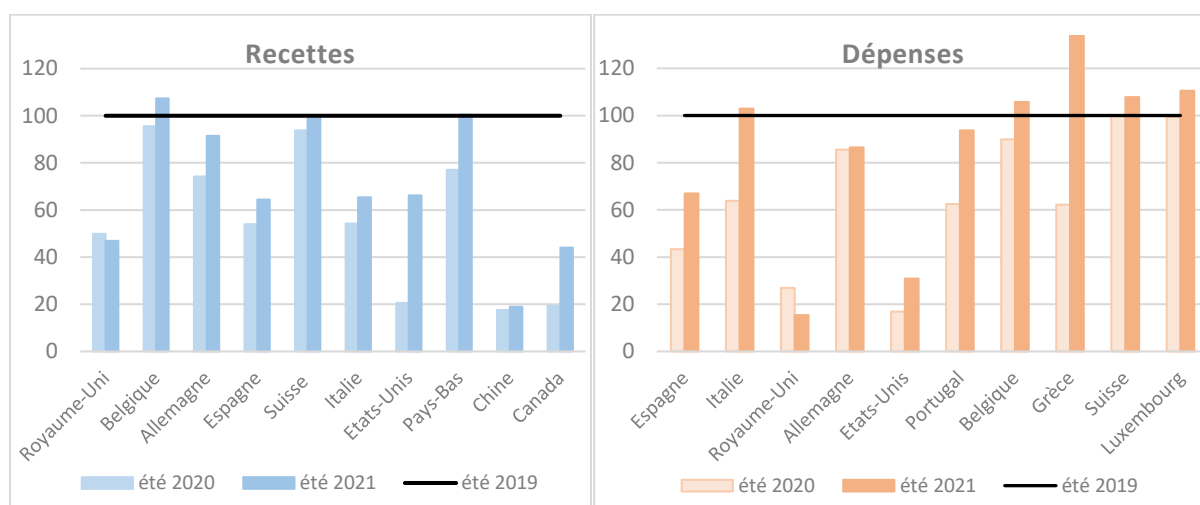


Source : Banque de France

En particulier, les recettes en provenance des pays voisins de la France progressent par rapport à l'été 2020, jusqu'à 30% pour les Pays-Bas, 23% pour l'Allemagne ou encore 12% pour la Belgique (cf. graphique 4), confirmant la place centrale de la destination France. Les recettes estivales en provenance du Benelux et de Suisse ressortent même en hausse par rapport à 2019. Le Royaume-Uni constitue une exception notable avec une baisse plus marquée des recettes en juillet-août 2021 qu'en 2020, en partie du fait des mesures sanitaires imposées aux voyageurs traversant la Manche.

En revanche, les visiteurs des régions plus lointaines restent absents de France pour la deuxième année consécutive. Ainsi, à l'été 2021, les recettes des visiteurs de Chine, du Japon ou de l'Australie restent très en-deçà de leur niveau d'avant-crise, en retrait de plus de 80% par rapport à l'été 2019. Néanmoins, les recettes en provenance des États-Unis et du Canada s'améliorent à l'été 2021 par rapport à l'été 2020, si bien que pour ces deux pays, l'écart en 2021 par rapport à 2019 est plus modéré qu'en 2020 (-34% et -56%, contre -79 et -81% à l'été 2020).

Graphique 4 : recettes et dépenses estivales de voyages (classement des dix premiers partenaires de la France à l'été 2019) : en proportion des niveaux de l'été 2019 (%)



Source : Banque de France

Note : pris ensemble, les dix premiers partenaires de la France représentent 76% des recettes de la France et 66% des dépenses en juillet-août 2019. Les recettes des visiteurs en provenance du Royaume-Uni atteignent 50% du niveau de l'été 2019 en 2020 et 47% en 2021. Ces parts atteignent respectivement 27% en 2020 et 15% en 2021 pour les dépenses des voyageurs français au Royaume-Uni.

Les dépenses des Français à l'étranger, largement dans le reste de l'Europe, ont été marquées à l'été 2021 par une nette croissance des dépenses au Portugal (+50% par rapport à l'été 2020), en Espagne (+54%), en Italie (+61%) ou encore en Grèce, Suisse et Luxembourg où elles ont même dépassé les niveaux de 2019 (cf. graphique 4). Le Royaume-Uni constitue, plus encore qu'en recettes, l'exception car les dépenses y reculent par rapport à l'été 2020 (-43%). Les dépenses estivales vers les pays extra-européens demeurent très faibles, de l'ordre de 22% des dépenses totales, et loin derrière les niveaux d'avant crise (en retrait de 50% par rapport à l'été 2019), notamment vers les États-Unis et le Canada avec des baisses de l'ordre de 70%.

Au total, l'excédent des voyages de la France à l'été 2021 se partage entre un excédent de 2,7 milliards d'euros vis-à-vis des pays proches (UE, Royaume-Uni, Suisse) et de 0,2 milliard vis-à-vis des pays lointains (cf. graphique 3), contre des excédents de respectivement 3,4 et 0,7 milliards en juillet et août 2019. Avec l'intégration des résultats trimestriels des autres enquêtes de voyages ([Banque de France, Le Gallo et Schmitt, 2020](#)), les données trimestrielles (disponibles le 20 décembre 2021 pour le troisième trimestre) et annuelles permettront d'affiner ce chiffrage, notamment selon les motifs de voyages (professionnels et personnels) et la ventilation géographique.